et majesté sicilienne d'installer le nouveau pape dans le patrimoine de Saint-Pierre.

— Les maires et adjoints de Paris, ont été installés au-jourd'hui : le ministre de l'intérieur s'est rendu à la préfecture où il a conférés avec eux pendant plus d'une heure sur les diverses parties de leurs fonctions.

« Les maires et adjoints, leur a dit le ministre, sont les hommes du peuple : dans leur rapport avec tous les citoyens, ils doivent toujours conserver ce caractère ; ils ont plus que personne besoin de la considération individuelle, la confiance doit sur-tout les environner.

» Lorsque le reste abject des diverses factions essaye d'allarmer, la seule entrée en fonction des maires de Paris, doit rendre inutiles leurs efforts..... Les insensés ne peuvent plus exciter des troubles, et ils se consolent de cette impuissance, en parlant de conspirations et de complots..... Lorsque la réalité leur échappe, ils saisissent l'ombre..... Ne pouvant plus faire le mal, ils veulent effrayer ; mais au lieu d'inspirer la frayeur, ils n'inspirent que la pitié. »

A la fin de la conférence, le préfet de police a remis à chaque maire l'arrêté d'installation. Ils sont entrés en fonction.

— Le journal des *Hommes-Libres*, dont la circulation avait été deux jours suspendue, a reparu hier soir. « Il n'aura, dit-il, jamais à craindre ces coups d'autorité qu'une malveillance marquée de quelques écrivains royalistes a pu seule motiver dans ces derniers tems. » C'est dans ses principes qu'il trouve la garantie de cette assurance.

— Le ministre de l'intérieur adresse aux préfets de chaque département une circulaire dans laquelle il les invite à réformer dans les écoles centrales tous les agens qui, n'y étant pas absolument nécessaires, entravent l'instruction dans sa marche et sont une charge de plus pour les administrés.

— Par une autre circulaire, le même ministre, en faisant passer aux préfets la loi du 7 germinal sur la taxe affectée à l'entretien des routes, les autorise à faire justice aux fermiers actuels qui demanderaient à résilier leurs baux, et qui, s'étant présentés plus tard que le 30 germinal, donneraient des motifs légitimes. « Il est, ajoute le ministre, un objet sur lequel je dois arrêter toute votre attention ; c'est la nécessité très-prononcée de procéder, dans le courant du mois de floréal, à la mise en ferme de l'universalité des barrières, ce qui comprend celles dont les baux seront résiliés, et celles qui sont encore en régie. Pour cette première fois, le prix des baux sera payable en totalité en argent, sans aucune charge de réparation ou d'entretien : ce nouveau mode facilitera beaucoup la mise en ferme ; il assurera des recettes fixes et bien connues ; il en résultera plus de ressources pour acquitter les dépenses, et plus d'ordre dans la comptabilité ».

— *La Femme invisible* ne sera pas long-tems visible au théâtre Montansier. Cette petite pièce, dont le sujet a fourni de si jolis articles à plusieurs de nos journaux, a été fort maltraitée hier par le public qui, sans être d'une sévérité ridicule pour les mœurs et le bon goût, murmure souvent avec raison contre l'excessive facilité de certains auteurs de vaudevilles. Malgré sa mauvaise humeur, il a fait preuve de justice en redemandant le couplet qu'on va lire. Il est adressé, par un poëte, au directeur de l'*invisibilité* et à celui de la fantasmagorie.

Air : *Femmes voulez-vous éprouver.*

Le vrai moyen qu'à chaque instant
Chez tous deux le public abonde,
C'est d'employer votre talent
A faire le bonheur du monde.

(*Au directeur de l'invisibité.*)

Vous cachez les méchans au jour ;

(*Au directeur de la Phantasmagorie.*)

Vous, pour établir la balance,
Ramenez-nous du noir séjour
Tous ceux dont nous pleurons l'absence.

— Le général Berthier part demain matin pour Bâle où il doit avoir une conférence avec le général Moreau ; il reviendra ensuite à Dijon où il est attendu vers le 25 ou 26. Mais on ne croit pas qu'il fixe dans cette ville son quartier-général. Il emmène avec lui son aide-de-camp, le cit. Dutailly, et le cit. l'Espérat, son secrétaire.

— On dit que le général Murat préfère l'armée de réserve à la 17e. division, et qu'il va partir pour Dijon, où il sera lieutenant-général de Berthier. Il commandera la cavalerie. — On reconnaît à ces traits le vainqueur d'Aboukir.

— Le *Publiciste* a insisté sur la nomination de Poultier à la place d'administrateur de l'octroi de Paris ; il est certain que le *Publiciste* s'est trompé ; le cit. Choly a été promu à cette place par le ministre de l'intérieur, le 18 germinal.

Cours des Changes du 19 germinal.

Rente provisoire...	11 f. 75 c.	Or fin, l'once.....	103 f. 25 c.
Tiers consolidé.....	20 f. 50 c.	Argent, le mare.....	50 f. 17 c.
Bons 2 tiers.....	1 f. 29 c.	Café Martinique.....	2 f. 50 c.
Bons 1 quart.....	f. c.	—St.-Domingue.....	2 f. 30 c.
Bons d'arrérage.....	90 f. 50 c.	Sucre d'Orléans.....	1 f. 85 c.
Bons pour l'an 6.....	81 f. 50 c.	—d'Anvers.....	1 f. 85 c.
Syndicat.....	72 f. c.	Savon de Marseille...	1 f. 15 c.

SPECTACLES du 20 Germinal.

Théâtre de la Rép. La 2e de la reprise de Pamélie.
Théâtre Feydeau. Les Deux Journées, opéra en 3 actes.
Théâtre du Vaudeville. Les Prés Saint-Gervais. Les Métamorphoses. M. Guillaume.
Théâtre de la Cité-Variétés. La 2e. représ. de l'Enfant du Mystère, ou Les Amans du 16e. siècle, past. en 3 actes. Le Sérail, pièce en trois actes.
Théâtre Montansier-Variétés. Le Bienfait récompensé. Le Niais de Sologne. Le Chaudronier de St.-Flour. Finot.

AVIS. Carchi, glacier, a l'honneur de prévenir le public de l'ouverture de son établissement connu sous le nom de *Frascati*, rue de la Loi, au coin du boulevard, n°. 130. Il sera ouvert, le 20 de ce mois, avec de grands changemens dans les appartemens et dans le jardin.

Il espère ne rien laisser à désirer pour le charme de la promenade dans les nouvelles Fêtes qu'il se propose de donner lorsque les soirées inviteront à respirer le parfum des fleurs qui par-tout doivent orner les parcs de la beauté.

On trouvera, comme par le passé, tous les jours, glaces de toutes sortes de fruits et autres, thé, punch, liqueurs fraîches, *le matin déjeuners printaniers.*

Les personnes qui, le matin seulement, désireront jouir de la promenade du jardin, trouveront ouverte la grille sur le boulevard, en prenant un cachet d'entrée, valeur de 75 c., qui, dans l'intérieur, servira aux déjeuners ci-dessus annoncés.

On s'abonne pour ce journal, rue Grenelle-Germain, n° 1,176, entre les rues des Pères et Guillaume. Le prix de la souscription est de 13 fr. 50 cent. pour 3 mois, 26 fr. pour 6 mois, et 52 fr. pour l'année.

A LA BARBE D'OR, *rue Vivienne*, N°. 39, *au Premier, vis-à-vis la Trésorerie.* — Un grand assortiment de Drap d'Elbeuf, Louviers, Sedan, Vanobais, du 1er. fabricant, à vendre en gros et en détail au-dessous du prix de fabrique, malgré l'augmentation énorme qui existe sur les Elbeuf. On trouvera des Elbeuf fin, ancienne fabrique, à 15 fr. ; le cours est de 20 fr. Elbeuf superfin aussi beau que le Louviers, à 16 fr. au lieu de 24 fr. Elbeuf commun, à 8 fr. 50 c. Sedan bleu, teint en laine, à 22 fr. beauté, à 25 f. et 30 f. Drap de Rousseau, teint en laine, ex bleu et vert, à 33 f. et 35 f. Louviers demi-vigogne, toutes couleurs nouvelles, à 28 fr. et 31 fr. Autre moins beau, à 24 fr. ; le cours est de 30 fr. Casimirs de Louviers, 6 fr. 75 c. en détail. Gilets sans couture Casimirs de la plus grande beauté, à 12 f. et 13 f. 50 c. par pièce, et 3 f. 75 c. en détail. Gilets de drap, façon de Louviers, couleurs nouvelles, pour toutes les tailles, à 33 f. Quarante douzaines de Bas de soie de Lyon, à 4 f. et 6 f. ; à maille fixe, à 6 f. au lieu de 12 f. On trouvera un assortiment complet de Velours, Mousselines, Crêpe chiné, Silézie, Gilets et Cravattes, 3 f. 50 c. et 4 f. Bas poils d'Inde, à 3 f. 50 c.